

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 25, N° 5

4 février 1970

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Le Canada affectera au moins 30 millions de dollars aux dépenses administratives et aux programmes d'un Centre canadien de recherches pour le développement international durant les cinq premières années de son activité.

En proposant, le 12 janvier, en deuxième lecture, le bill portant sur la création du Centre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a décrit le projet de loi comme "l'un des plus prometteurs et des plus stimulants présentés à la Chambre depuis longtemps". M. Sharp a ajouté que "le Centre de recherches prévu dans le bill peut constituer un nouvel élément dynamique qui permettra au Canada de participer à la lutte menée à l'échelle mondiale pour améliorer les conditions d'existence dans les régions moins privilégiées du monde".

Voici quelques extraits de la déclaration de M. Sharp:

...L'écart entre les pays à revenu faible et les pays les plus riches du monde est dans une grande mesure un écart scientifique et technologique. Il y a toujours eu une différence entre les riches et les

pauvres dans la plupart des sociétés, mais les disparités considérables entre les pays dans les régions sous-développées du monde et les pays plus industrialisés constituent un phénomène assez récent. Le citoyen moyen du Sud-Est asiatique, avant la révolution industrielle, jouissait d'un niveau de vie qui ressemblait d'assez près à celui de son homologue européen, en dépit de leurs cultures et leurs modes de vie différents. Assurément, le gouffre matériel qui les sépare aujourd'hui n'existait pas alors.

Au cours du dernier siècle, les pays à l'avant-garde de la révolution industrielle ont atteint des niveaux d'activité économique sans précédent. La chose est attribuable en grande mesure à leur aptitude à découvrir les secrets scientifiques et à mettre au point des technologies et des techniques pour l'application des connaissances scientifiques aux méthodes de production et de répartition. Une économie de marché florissante dans ces nations continue de stimuler fortement l'emploi des ressources scientifiques et technologiques à la recherche de produits et de procédés nouveaux pour le consommateur nanti.

ÉCART SANS CESSER ACCRU

L'application de la science et de la technologie à la solution des problèmes du monde moins industrialisé ne subit pas une pareille stimulation. La science et la technologie, auxquelles les nations industrialisées doivent leur richesse, ont grossi les difficultés des nations moins évoluées. La victoire sur la maladie, grâce à l'immunisation massive et à l'emploi des antibiotiques, a réduit les taux de mortalité de façon spectaculaire dans les pays en voie de développement et a entraîné de rapides accroissements démographiques. Il est devenu beaucoup plus difficile pour ces pays de créer la capacité de production accrue qu'il leur fallait pour assurer à leurs populations croissantes l'essentiel qui permet de vivre dans la dignité. En même temps, la science a substitué des produits synthétiques à bon nombre des produits

SOMMAIRE

Centre de recherches pour le développement international.....	1
Message de M. Trudeau au chef du Nigéria.....	3
Premier projet de parc historique Canado-Américain.....	3
Une clinique nouveau genre pour animaux	4
Feu de navigation à l'essai	4
Un Frans Hals pour la Galerie nationale..	5
Le CNR s'attaque au bruit des réacteurs..	5
L'École de médecine du Kenya	6

naturels dont ces pays tiraient la majeure partie de leurs recettes d'exportation. Même si, en termes absolus, les nations en voie de développement ont fait des progrès importants ces dernières années, l'écart entre elles et les riches nations industrialisées ne cesse de s'accroître.

Une étude récente montre qu'environ 98 pour cent des capitaux de recherche et de développement du monde entier continuent à être investis dans les pays riches et industrialisés, jouissant déjà d'un taux de croissance élevé. Il s'y dépense presque autant pour la recherche et le développement des seuls produits synthétiques que dans les pays moins avancés pour toutes les formes de recherche et de développement. Les progrès scientifiques et les nouvelles techniques qui façonneront le monde de demain seront le produit des crédits affectés actuellement à la recherche et au développement. La position relative des pays moins développés ne peut qu'empirer si la répartition des ressources scientifiques et techniques mondiales continue à jouer contre eux de façon aussi marquée.

Il est peu probable que ce déséquilibre puisse être corrigé autrement que par un programme délibéré de la part des pays industrialisés, qui possèdent un quasi-monopole sur les ressources scientifiques et techniques de l'univers. Il faut mettre à la disposition des pays moins développés une plus grande part de ces ressources. L'une des méthodes les plus pratiques consiste à consacrer à cette fin une partie des fonds que les pays plus riches mettent à la disposition des autres pays à titre d'aide au développement.

INITIATIVE DU CANADA

C'est un domaine dans lequel le Canada peut jouer un rôle important et c'est pourquoi nous proposons d'instituer le Centre canadien de recherches pour le développement international. Ce bill est le résultat de deux années d'enquêtes et d'études méthodiques et approfondies faites par l'Association canadienne de développement international avec l'aide et la participation actives de plusieurs autres organisations gouvernementales et d'experts indépendants, particulièrement les universités canadiennes et plusieurs organismes internationaux. On a pris grand soin de mettre au point un instrument qui viendra compléter et aider les travaux effectués par d'autres dans ce domaine. Je puis assurer la Chambre que la création de cet organisme par le Canada est applaudie par la communauté internationale de développement.

Le Centre sera essentiellement une institution canadienne mais à dimension internationale marquée. Le président du Conseil et la plupart des membres du Conseil des gouverneurs, ainsi que la plupart des membres du Comité de direction seront des Canadiens. Le Conseil et les bureaux du Centre comprendront des personnes spécialement qualifiées venant de toutes les parties du monde, y compris les pays en voie de développement. Le Centre sera conçu pour constituer le milieu le plus propice possible à la créativité et à la solution de problèmes.

PROGRAMME PRÉCIS DU CENTRE

Il aura pour fonction de définir, d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches ayant trait aux problèmes touchant le développement des régions économiquement défavorisées du monde. Il s'efforcera d'appliquer les résultats de ces recherches de la manière la plus efficace, en fonction des besoins des peuples de ces régions. Il accordera une haute priorité aux programmes qui, en aidant les pays en voie de développement à créer leurs propres compétences scientifiques et techniques, leur permettront de ne plus être seulement des pays assistés, mais aussi des participants de plein droit à la solution des problèmes qui leur sont propres.

J'ai indiqué que le Centre serait axé sur les problèmes. Une équipe restreinte de spécialistes déterminera des problèmes spécifiques d'expansion et élaborera des programmes conçus pour y affecter des ressources. Dans l'élaboration et la réalisation de ses programmes, le Centre collaborera étroitement avec d'autres ministères de l'État et des institutions indépendantes, surtout les universités et les industries canadiennes. Un projet typique pourrait consister en un certain nombre de programmes exécutés selon une formule de décentralisation par des institutions et des particuliers choisis pour leurs compétences particulières. Le Centre pourrait en outre offrir un appui financier à certaines entreprises de recherche d'autres institutions qui contribuent directement à leurs propres programmes et objectifs....

Une fois un projet entrepris, le groupe directeur sera chargé de diriger les programmes, d'en vérifier et d'en propager les résultats. Les discussions avec le Centre de développement de l'OCDE, les Nations Unies et quelques-unes de leurs institutions spécialisées indiquent que la direction du Centre pourrait aussi mettre sur pied un système central pour assimiler, emmagasiner, récupérer et disséminer les données scientifiques et techniques concernant le développement international. Ainsi, le Centre contribuerait à fournir un chaînon important qui manque actuellement dans la coordination des programmes universels de développement international...

AVANTAGES POUR LE CANADA

Nous ne devrions pas fermer les yeux sur les importants avantages que le Centre apportera au Canada. Le fonds prévu pour son exploitation viendra en supplément du fonds normalement disponible pour la recherche et le développement au Canada. De nouvelles voies seront ouvertes à l'utilisation des ressources humaines et institutionnelles dans le domaine de la science et de la technologie. Cela permettra d'attirer au Canada des personnes hautement qualifiées dans divers domaines, sans oublier les Canadiens qui ont dû quitter le pays pour poursuivre leurs entreprises particulières. Cela permettra aussi de garder au pays ceux qui, autrement, seraient tentés de partir.

Grâce à tous ses programmes, le Centre permettra d'établir des relations solides entre le Canada

MESSAGE DE M. TRUDEAU AU CHEF DU NIGÉRIA

Voici le texte du message que le premier ministre, M. Trudeau, a fait parvenir au major-général Yakubu Gowon, chef d'État du Nigéria, le 15 janvier:

La longue lutte est terminée et, en cette occasion mémorable, je partage votre soulagement. L'occasion d'édifier une grande nation à partir de ses divers éléments vous est de nouveau offerte. Cette tâche, qui semble relever du défi, je vous souhaite de la réaliser. Le Gouvernement et les citoyens du Canada contemplent avec beaucoup de sympathie l'évolution de votre pays.

Les Canadiens se toument avec compassion vers les civils et les autres personnes qui ont souffert de ce conflit, heureusement à son terme. L'annonce de la réconciliation nous touche profondément et j'espère que nos délégués, au sein de l'équipe internationale d'observateurs que vous avez eu la sagesse de convoquer, confirmeront le respect des directives de votre Gouvernement. Notre haut commissaire a pour instruction de se conformer à vos désirs si vous souhaitez que, dans le plus bref délai possible, d'autres observateurs du Canada se rendent dans votre pays. L'équipe d'observateurs a joué un rôle de premier plan en informant l'opinion mondiale sur l'évolution de la situation au Nigéria.

Comme notre haut commissaire l'a fait savoir à vos collaborateurs, nous sommes prêts à participer

de diverses manières aux premières opérations de secours: service de transport aérien, envoi de médicaments, etc. Nous dépêchons auprès de notre haut commissaire un groupe de hauts fonctionnaires canadiens avec mission d'aider ce dernier à déterminer comment nous pouvons vous être le plus utiles. Le major-général Arthur Wrinch, qui jouit d'un très grand prestige en tant que président de la Croix-Rouge canadienne, est également en route pour Lagos, d'où il pourra vous conseiller directement, après consultation avec vos fonctionnaires supérieurs, quant à la façon dont nous pouvons le mieux vous seconder à l'heure actuelle.

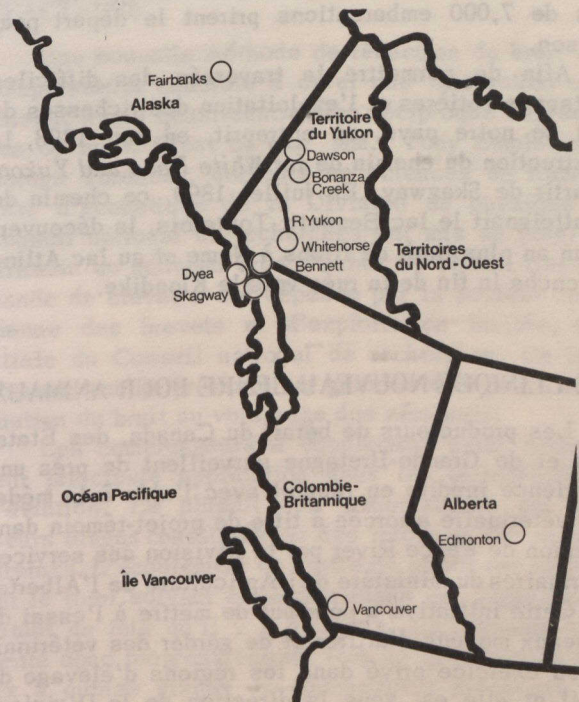
L'oeuvre de réconciliation et de reconstruction ne sera pas facile. Comme nous vous l'avons déjà fait savoir, nous sommes disposés à vous apporter notre concours de la manière que vous jugerez appropriée. Les hauts fonctionnaires de mon Gouvernement traitent avec leurs homologues nigériens des questions de secours et de réadaptation qui se posent dans l'immédiat. Mais nous portons notre regard au-delà de la situation actuelle, vers le grand et brillant avenir qui attend le Nigéria tant au sein de la communauté africaine que sur le plan mondial. Nous attachons beaucoup de prix à nos relations avec votre pays et nous comptons que la coopération entre le Nigéria et le Canada s'intensifiera dans plusieurs domaines.

PREMIER PROJET DE PARC HISTORIQUE CANADO-AMÉRICAIN

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a annoncé récemment que son ministère projette d'établir, en collaboration avec le Gouvernement des États-Unis, un parc historique international destiné à rappeler l'époque de la ruée vers l'or du Klondike. Parlant des négociations entre les deux pays intéressés, M. Chrétien a déclaré que c'est là pour chacun d'eux "une occasion unique d'élaborer un premier programme mixte de parcs, destiné à préserver et à mettre en lumière ces pages de leur histoire commune".

Certains secteurs de l'Alaska, de la Colombie-Britannique et du Yukon seraient touchés par le plan qu'envisagent les responsables du Service des parcs des deux pays.

M. Chrétien a récemment annoncé, la mise en oeuvre d'un important programme de conservation historique, qui serait centré sur la ville de Dawson, le ruisseau Bonanza, dans la fameuse vallée du Klondike (lieu de la découverte du premier filon d'or) et les localités de Whitehorse (Yukon) et Bennett (C.-B.). Ces endroits constitueraient les principaux éléments de la participation canadienne à la création



du parc projeté. Quant à la participation américaine, elle porterait surtout sur la région de Skagway-Dyea, en Alaska.

Le parc historique international évoquant la ruée vers l'or du Klondike comportera notamment l'aménagement et l'interprétation, par les deux pays concernés, des pistes de Chilkoot et de White Pass, depuis Dyea et Skagway jusqu'à Bennett. On songe également à reconstituer au Yukon une voie d'eau historique qui comprendrait l'itinéraire fluvial menant à Dawson et qui aurait pour but de conserver à cette région ses plus importants traits historiques.

Le projet recommande aussi l'adoption d'un système de signalisation et d'indications uniforme pour les deux pays, de même que leur participation conjointe à la préparation de cartes et à l'embauchage de guides pour la totalité du parc.

LA RUÉE VERS L'OR: NOTES HISTORIQUES

De 1897 à 1905, des milliers de mineurs et de chercheurs de trésors partirent des États-Unis, du Canada et de l'Europe de l'Ouest et vinrent sur la côte occidentale de notre continent, jusqu'à Skagway.

Des campements de tentes, qui devaient bientôt devenir des villes grouillantes d'activité, surgirent à Skagway et à Dyea. Les nouveaux venus se traçaient un chemin dans les pistes de Chilkoot et de White Pass, puis, après avoir atteint le lac Bennett, ils se construisaient des embarcations pour descendre en vitesse la série de cours d'eau menant à Dawson. Des centaines d'entre eux moururent en cours de route.

Au printemps de 1898, des milliers d'aventuriers se pressèrent vers la nouvelle route de Brackett. Le 28 mai, après la rupture des glaces du lac Bennett, plus de 7,000 embarcations prirent le départ pour Dawson.

Afin de permettre la traversée des difficiles montagnes côtières et l'exploitation des richesses du nord de notre pays, on entreprit, en mai 1898, la construction du chemin de fer *White Pass and Yukon*, à partir de Skagway. En juillet 1899, ce chemin de fer atteignait le lac Bennett. Toutefois, la découverte, un an plus tard, de filons à Nome et au lac Atlin, déclencha la fin de la ruée vers le Klondike.

UNE CLINIQUE NOUVEAU GENRE POUR ANIMAUX

Les producteurs de bétail du Canada, des États-Unis et de Grande-Bretagne surveillent de près une expérience inédite en rapport avec l'aide à la médecine vétérinaire amorcée à titre de projet-témoin dans la région de Peace River par la Division des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture de l'Alberta.

Cette initiative a pour but de mettre à l'essai de nouveaux moyens d'attirer et de garder des vétérinaires en exercice privé dans les régions d'élevage du bétail et elle est sous la direction de la Division. Y collaborent la *Peace River Livestock Association*

Ltd. et l'*Alberta Veterinary Medical Association*. Cet essai, qui a été mis en oeuvre en réponse aux demandes de groupes d'éleveurs, de commissions de service, de municipalités et de groupes de planification régionale, devrait abaisser les frais généraux des médecins vétérinaires et, partant, les dépenses des éleveurs de bétail.

L'Association a consenti à construire à Fairview une clinique vétérinaire de \$50,000 munie d'enclos et de glissières à bestiaux, de stérilisateurs, d'instruments obstétricaux et chirurgicaux et d'équipement de laboratoire clinique. Cette clinique sera louée par le gouvernement de la province pour une période déterminée, ce qui assurera à l'Association tout le produit de son placement de capitaux. La clinique sera mise à la disposition d'un vétérinaire en exercice par l'entremise de l'*Alberta Veterinary Medical Association*.

Dans la plupart des provinces, l'aide que reçoivent les vétérinaires leur est versée sous forme de subventions annuelles et jusqu'ici ce régime ne s'est pas révélé un succès. La nouvelle formule d'assistance devrait alléger le fardeau des éleveurs, d'une part, et des vétérinaires, d'autre part, tout en améliorant les services dispensés. Elle fournira ainsi un millieu et des facilités propres à attirer les jeunes diplômés qui exerceront alors leur profession sous la supervision de l'AVHA.

S'il réussit, le projet contribuera à attirer et à garder des vétérinaires en poste au moment où ils sont le plus demandés, soit pendant que l'industrie de l'élevage est en plein essor.

FEU DE NAVIGATION À L'ESSAI

Un feu de navigation maritime alimenté aux radio-isotopes, qui peut fonctionner sans entretien pendant plusieurs mois, sera mis à l'essai à Brockville (Ontario) au cours de la prochaine saison de navigation.

Ce feu, qui utilise l'énergie des rayons gamma, a été conçu, aux fins de la sécurité, de façon que la surface extérieure ait un niveau de radiation plus bas que celui d'un appareil de télévision couleur tel que nous en avons ici. Le dispositif a été mis au point conjointement par le ministère fédéral des Transports et la société de l'Énergie atomique du Canada Limitée, dans le but, surtout, de produire des aides à la navigation qui puissent servir dans l'Arctique et dans d'autres régions éloignées où le service est difficile et pas assez fréquent.

Ce feu a été approuvé par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et a fait l'objet d'un permis temporaire d'utilisation délivré par la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Il fonctionne au moyen d'une source thermique à débit constant qui est changé en électricité par processus thermoélectrique. On prévoit que la source d'énergie pourra fonctionner efficacement et de façon constante pendant au moins trois ans sans entretien.

UN FRANS HALS POUR LA GALERIE NATIONALE

La Galerie nationale du Canada a fait l'acquisition pour la première fois d'un tableau de Frans Hals, peintre hollandais du XVII^e siècle. L'oeuvre est le portrait d'un inconnu. La Directrice de la Galerie nationale, Mlle Jean Sutherland Boggs, vient de rendre public l'achat de cette pièce qui provient de la succession d'un collectionneur privé britannique.



Galerie nationale du Canada

Frans Hals: *Personnage assis*

Le grand spécialiste de Hals, le professeur Seymour Slive, de l'Université Harvard, a décrit ce portrait comme "l'un des plus beaux faits par l'artiste durant les dernières années de sa vie" et cela malgré ses dimensions réduites d'environ 17x13 pouces. En 1962, le professeur Slive l'a fait figurer dans la rétrospective des tableaux de l'artiste présentée à Haarlem lieu de sa naissance.

Mlle Boggs a souligné que cette oeuvre offre un intérêt particulier au Canada, à cause de deux portraits du même artiste légués par Frank P. Wood au Musée d'art de Toronto. Le plus ancien, qui représente le marchand hollandais Isaac Abrahamz Massa est plus coloré, plus brillant et plus grand que celui acquis récemment par la Galerie d'Ottawa. Le sujet y a la même attitude, mais il tient une branche de houx au lieu d'une branche de laurier.

La différence entre le portrait de Massa, peint en 1926, qui se trouve à Toronto, et le portrait d'un inconnu, exécuté aux environs de 1956, révèle de façon caractéristique l'évolution de la technique de

Hals dans le sens d'un art du portrait plus nuancé, plus subtil et plus attendri au cours de ses dernières années. L'autre portrait du Musée de Toronto révèle une maîtrise encore plus grande.

Le conservateur de l'art européen à la Galerie nationale, M. Gyde Shepperd, décrit la nouvelle acquisition comme "une étude de caractère, subtile mais très humaine, faite par l'un des plus grands portraitistes de l'histoire de l'art". M. Shepperd signale qu'on pensait autrefois que ce portrait représentait le peintre flamant Frans Post, mais il a été récemment prouvé qu'il n'en était rien.

Comme Rubens, van Dyck et Jordaens, Frans Hals est né à Anvers mais il a passé la majeure partie de sa vie à Haarlem, où il a fait des portraits de personnages de la bourgeoisie, souvent des portraits de groupe: les membres de guildes militaires ou de conseils d'administration d'hôpitaux, par exemple.

Manet et d'autres peintres de la génération des Impressionnistes admiraient beaucoup Hals pour la spontanéité avec laquelle il fixait l'expression de ses modèles et surtout à cause de sa brillante maîtrise des couleurs.

Le grand public connaît surtout son *Cavalier souriant* (collection Wallace), qui risque de donner une idée fautive de l'artiste: comme le montre le portrait qu'Ottawa vient d'acquérir, Hals était surtout un tragédien conscient du déchirement entre la fragilité humaine et le courage.

L'acquisition du *Personnage assis* enrichit beaucoup la collection de portraits de la Galerie nationale, qui va de la Renaissance (Bronzino et le peintre allemand Beham) au XIX^e siècle (Degas et Cézanne).

LE CNR S'ATTAQUE AU BRUIT DES RÉACTEURS

Une nouvelle méthode de réduction du bruit des compresseurs consiste à créer une interaction conduisant à une quasi-destruction réciproque des sources de bruit. C'est ce que MM. Tony Embleton et George Thiessen, docteurs en sciences du Laboratoire d'acoustique de la Division de physique du Conseil national de recherches, ont mis au point en utilisant un nouveau type d'aubes de stator. Une demande de brevet a été déposée par la Société canadienne des brevets et d'exploitation limitée, une filiale du Conseil national de recherches. Ce type d'aubes semble présenter un grand intérêt pour l'atténuation du bruit au voisinage des aéroports.

Les compresseurs à écoulement axial trouvent leur principale application dans les turboréacteurs d'aviation. La plupart des compresseurs ont plusieurs étages constitués par des rotors et des stators alternés. L'écoulement de sortie du stator est attaqué par le rotor suivant et le processus est ainsi répété autant de fois qu'il y a d'étages. La pression augmente donc progressivement lors de la traversée des six à quinze étages du compresseur précédant les chambres de combustion.

De nos jours les compresseurs axiaux ont des aubes de rotors et de stators à bords d'attaque et à bords de fuite droits et orientés suivant les rayons des aubages. Le bord de fuite de chaque aube de rotor passe donc devant le bord d'attaque de chaque aube du stator en aval au même instant sur toute sa longueur. Du fait qu'il existe un écoulement à grande vitesse à l'extrados des aubes mobiles, un sillage turbulent se forme et balaye l'aube du stator en aval. Un son est émis lorsque cette masse d'air en mouvement rencontre l'aube du stator. Si tout le bord d'attaque de l'aube émet un son au même instant, l'émission est maximum. L'invention faite au Conseil national de recherches consiste à abandonner le bord d'attaque droit des aubes du stator pour un bord d'attaque en ligne brisée dans le plan perpendiculaire à l'écoulement, les éléments de la ligne brisée étant perpendiculaires entre eux. Le bruit n'est donc pas émis tout le long de l'aube au même instant; une partie de l'émission étant déphasée par rapport à l'autre, on obtient la quasi-destruction réciproque mentionnée plus haut.

M. Embleton estime que le bruit d'un avion allant atterrir serait atténué de 30% pour un observateur au sol si ses moteurs étaient munis du stator à aubes modifiées. Il s'agit là d'une estimation psychologique car en réalité le niveau de bruit émis par le compresseur ne serait abaissé que de deux à six décibels.

Dans le passé l'industrie aéronautique a montré une réticence à adopter certains dispositifs antibruit. Ces dispositifs étaient généralement ajoutés au moteur et se payaient d'une baisse de rendement propulsif ou d'une réduction de la charge utile. Écoutez les inventeurs: "Alors que nous procédions à des mesures de niveau de bruit, nous avons fait une découverte inattendue. Nous avons constaté que, dans certains cas, un stator à aubes modifiées améliorerait légèrement le rendement du réacteur"....

M. Embleton pense que le temps est venu de développer l'invention qui, admet-il, nécessitera toutefois des perfectionnements avant qu'on puisse en faire bénéficier les riverains des aéroports.

"Tout ce que nous avons fait jusqu'à présent, a-t-il dit, c'est d'avoir eu une idée. Nous n'avons pas construit de moteurs avec ce type d'aubes et encore moins fait d'essais en vol. Ce qu'il faut maintenant, c'est en faire accepter le principe aux aérodynamiciens. Nous espérons qu'ils seront en mesure d'améliorer encore le taux de compression en recalculant les angles d'attaque locaux, ce que nous n'avons pas abordé."

L'ÉCOLE DE MÉDECINE DU KENYA

L'organisation de l'École de médecine prise en charge par le Canada à Nairobi, au Kenya, a progressé très rapidement depuis sa mise en oeuvre en juillet 1968, apprend-on du directeur du projet, le docteur Douglas Cameron.

"Rarement a-t-on vu une école de médecine, où que ce soit, prendre si rapidement un tel essor," ajoute le docteur Cameron. Celui-ci est aussi directeur du département de médecine de l'Université McGill.

A l'instar de tous les pays en voie de développement, le Kenya souffre d'une grave pénurie de médecins. Il n'y a actuellement au Kenya qu'environ 600 médecins pour une population de six millions et demi. (En comparaison, rappelons que le Québec avec une population de 5.9 millions d'habitants compte 8,000 médecins en exercice.)

Pour pallier à cette rareté, l'agence canadienne de développement international a conclu en juillet 1968 un contrat de deux ans avec l'Université McGill en vue de la formation d'étudiants en médecine du Kenya et de l'établissement de départements de pédiatrie et de médecine interne à Nairobi.

Six médecins de McGill se consacrent à cette tâche depuis un an. Ils prennent aussi soin de patients et participent à diverses réunions de comités de cliniques et d'hôpitaux. En ce moment, les médecins canadiens enseignent à une soixantaine d'étudiants répartis en deux classes. On prévoit que ce chiffre atteindra 75 cette année et 90 en 1971. Après, on maintiendra une première année de 105 étudiants.

Le programme de l'ACDI comporte aussi l'enseignement supérieur en médecine et en pédiatrie. Bien qu'on manque actuellement de personnel, cette difficulté, prévoit-on, sera surmontée vers 1972 lorsque les étudiants d'aujourd'hui auront obtenu leurs diplômes.

Le Canada dispense aussi chez lui une formation supérieure à des médecins africains.

CENTRE DE RECHERCHES... (Suite de la p. 2)

et l'étranger dans le domaine scientifique et technologique et permettra à des spécialistes canadiens d'acquérir, sur le plan international, une expérience qui pourrait servir à notre propre développement.

Les fonds nécessaires au financement des activités du Centre et de ses programmes proviendront des subventions du Canada pour le développement international. De ces subventions, le montant mis à la disposition du Centre dépendra des programmes et activités particulières qui seront mis au point par la direction et le Conseil du Centre après son établissement. Le Gouvernement a l'intention d'accorder une attention prioritaire à cet aspect de notre programme de développement international, et j'envisage que jusqu'à cinq pour cent du montant total de l'aide au développement pourront aller au Centre. Le Gouvernement est disposé à effectuer un crédit minimum de 30 millions de dollars aux dépenses administratives et aux programmes du Centre pendant les cinq premières années. Environ un tiers de ce montant serait destiné aux activités du siège social et le reste aux programmes mis en oeuvre à l'extérieur....